



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### jeunesse et éducation nationale : publications

Question écrite n° 21016

#### Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle tout particulièrement l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur la diffusion de son dernier livre en direction des enseignants. Il a en effet annoncé son intention d'envoyer à chacun des 800 000 enseignants des secteurs public et privé sous contrat un exemplaire de son dernier opus sur l'école. Elle lui demande donc de lui indiquer le coût éventuel de cette opération de promotion commerciale pour le budget de l'Etat.

#### Texte de la réponse

Tous les ministres depuis dix ans ont mené des actions de communication sur les grandes orientations de leur politique - Nouveau contrat pour l'école pour François Bayrou, revue *xxie siècle* pour Claude Allègre, revue *Éduc'Action* pour Jack Lang - ou des campagnes sur des thèmes plus ciblés - Consultation des lycéens pour Claude Allègre, Etats généraux de l'université pour François Bayrou, *Le respect ça change l'école* pour Jack Lang. Chacune de ces actions a représenté un budget de 2 à 3 millions d'euros, deux à trois fois supérieur à celui de la Lettre à tous ceux qui aiment l'école, qui s'élève à 900 000 euros dont 300 000 pour l'impression sur le budget du CNDP (soit 13 % du budget annuel d'impression) et 600 000 euros sur le budget routage du ministère (soit 15 % du budget annuel). La Lettre à tous ceux qui aiment l'école constitue une introduction à un grand débat public sur l'éducation, sous la forme, d'une part de rencontres thématiques en région, d'autre part d'une discussion au Parlement. Il était nécessaire que les dix réformes présentées soient également accessibles à tout parent d'élève ou citoyen. La forme du livre s'est donc imposée pour tous, plutôt que, d'un côté, un bulletin officiel spécial pour les personnels du ministère, de l'autre un livre pour le grand public. Le coût de l'un ou l'autre document était d'ailleurs équivalent : 20 centimes d'euro pour un Bulletin officiel spécial (116 pages), 25 centimes d'euro pour la Lettre à tous ceux qui aiment l'école (184 pages, sous une présentation plus maniable et plus agréable). A titre de comparaison, le Nouveau contrat pour l'école avait été accompagné d'une quinzaine de brochures de 20 à 150 pages, diffusées de 2 500 à 1 million d'exemplaires, pour un coût de 2 millions d'euros. La revue *XXIe siècle* a représenté un coût de 4,2 millions d'euros (7 numéros tirés à 1 250 000 exemplaires, pour un coût de 600 000 euros par parution). La revue *Éduc Action* publiée par Jack Lang, tirée à 1 000 000 d'exemplaires, a coûté, pour chaque numéro, 600 000 euros, soit au total 3 millions d'euros. La Lettre à tous ceux qui aiment l'école représente donc un coût tout à fait raisonnable, par rapport à celui des opérations comparables menées par les précédents ministres. Elle permet à tous, professeurs, parents d'élèves, citoyens concernés par l'avenir de notre école, de se forger leur propre opinion sur les réformes proposées. Si deux cents enseignants environ ont décidé de renvoyer au ministère l'exemplaire qui leur avait été remis, plus de 5 000 agents, soit vingt-cinq fois plus, se sont adressés au ministère pour signaler qu'ils n'avaient pas reçu leur exemplaire et en demander l'envoi. Une réponse positive est bien sûr donnée à ces demandes. Elle correspond à la recommandation de la Cour des comptes qui, dans son rapport sur la gestion du système éducatif, incite le ministère de l'éducation nationale à conduire une politique active de communication à destination des enseignants.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21016

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** jeunesse et éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse et éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 juin 2003, page 5084

**Réponse publiée le :** 15 septembre 2003, page 7152